



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

TOURNOI U 11/U 13

REGLEMENT DU TOURNOI

Art.1 - DATES ET LIEU DU TOURNOI

Ce tournoi, organisé par le Football Club de Villeneuve lez Avignon, se déroulera dans l'enceinte du stade Jean Sagnes, Chemin St Honoré les 10 et 11 JUIN 2017 à partir de 9 heures le samedi 10 juin 2017

Art.2 - DROIT DE PARTICIPATION AU TOURNOI

L'engagement au tournoi est gratuit

Art.3 - DUREE DES RENCONTRES

1 seule mi-temps de 20 minutes, finales 2x10 minutes

Art.4 - RECOMPENSES

Tous les joueurs seront récompensés. Les joueurs resteront en tenue pour la remise des trophées.

Art.5 - REGLEMENT DU TOURNOI

Le règlement du tournoi est celui de la F.F.F. : Règles du football à 8 pour les U11 ans et les U13 ans. Chaque équipe pourra utiliser 4 remplaçants par match.

Art.6 - LICENCES

Tous les joueurs devront être licenciés à la F.F.F. Toute réclamation concernant l'identification ou la qualification d'un joueur devra être faite avant la rencontre par le responsable d'équipe. L'équipe fautive aura match perdu avec 0 point.

Art.7 - CLASSEMENT

A l'issue des rencontres de poules un classement sera établi selon le barème suivant :

- ✓ 4 points par match gagné
- ✓ 2 points par match nul
- ✓ 1 point par match perdu



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Afin d'éviter les égalités, chaque but marqué rapportera 1/10^{ème} de point.

Ex : l'équipe A gagne 3-2 contre l'équipe B

- ✓ A aura 4 points de la victoire + 3/10^{ème} de point, soit 4,3 pts
- ✓ B aura 1 point de la défaite +2/10^{ème} de point, soit 1,2 pt

PHASES FINALES :

- ✓ 1/4 finales :
 - 1^{er} poule A contre 4^{ème} poule B
 - 1^{er} poule B contre 4^{ème} poule A
 - 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule B
 - 2^{ème} poule B contre 3^{ème} poule A

- ✓ matches de classement (9^{ème}-12^{ème} place) :
 - 5^{ème} poule A contre 6^{ème} poule B
 - 6^{ème} poule A contre 5^{ème} poule B

Art.8 - LITIGES

Pour tout litige, seule la Commission d'Organisation du Tournoi sera apte à trancher le différent.

Les clubs participants auront le droit de se pourvoir en appel devant les commissions du district Rhône – Durance des décisions prises par la Commission d'organisation du Tournoi.

Tous les cas concernant la discipline sont de la compétence des commissions du district Rhône-Durance.

Tout litige soumis au district Rhône-Durance doit être appuyé du même droit de confirmation que celui prévu pour les réserves déposées lors des rencontres officielles.

Art.9 - ARBITRES

Chaque équipe devra fournir un juge de touche licencié par équipe engagée pour officier à chaque rencontre de poules et de classement à laquelle son équipe participera.

Les arbitres sont sélectionnés par le Comité d'Organisation du Tournoi.

Art.10 - EQUIPEMENTS

Chaque équipe devra fournir un ballon de match et se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Art.11 - EXCLUSIONS

L'arbitre pourra décider d'une exclusion temporaire de 2 minutes pour un joueur ayant commis une faute grave.



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

La violence étant en recrudescence sur les terrains, il ne sera admis aucun manque de sportivité de la part des joueurs, dirigeants ou accompagnateurs, sous peine d'encourir un retrait immédiat de l'équipe participante.

Art.12 - PLANNINGS

Les poules, heures des rencontres, ordre des terrains et tableaux, seront communiqué aux clubs à leur arrivée.

Art.13 - RESPONSABILITE

Le F.C.Villeneuve décline toutes responsabilités civiles et pénales. Celles-ci restent à la charge du club participant (ne rien laisser d'important dans les vestiaires et les véhicules).

Art.14 - MODIFICATIONS

La Commission d'Organisation du Tournoi se réserve le droit de modifier le programme si nécessaire et d'annuler le tournoi en cas d'intempéries ou d'empêchements graves et imprévisibles.

Art.15 – ENGAGEMENTS

Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Nous souhaitons que notre tournoi soit une fête du sport et de la convivialité pendant deux jours grâce à la bonne tenue de tous sur les terrains et dans les locaux qui vous accueilleront.

Le responsable du tournoi

Frédéric AYME

Le président du club

Vincent BONNAUD



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

TOURNOI NATIONAL DES 10 ET 11 JUIN 2017

FICHE TECHNIQUE

Dates	10 et 11 juin 2017 - DUREE : 2 jours
ORGANISATEUR	F.C.Villeneuve LIGUE Méditerranée - DISTRICT Rhône-Durance
SITE	Stade de la Laune 2 terrains gazonnés
CORRESPONDANCE	Frédéric AYME Téléphone : 06 68 53 87 34 Appt.1 ,95 avenue de la rétanque 84450 Saint-Saturnin les Avignon

ACCUEIL DES EQUIPES

Samedi 10 juin 8h30 au stade Jean Sagnes - 30400 Villeneuve Les Avignon.

HEBERGEMENT

Le club se charge de l'hébergement dans un camping **** avec piscine, à proximité du stade (5km) pour les joueurs, les éducateurs et les accompagnateurs.

REPAS

Les repas seront servis au stade ou sur un lieu annexe en fonction de la météo, le samedi midi, samedi soir et dimanche midi.

Les petits déjeuners seront servis sur le lieu d'hébergement.

- ✓ Des plateaux repas complets seront servis aux joueurs, éducateurs et accompagnateurs pour le repas du samedi soir.
- ✓ Une formule grillades et snacking pour les repas du samedi midi et dimanche midi
- ✓ Possibilité de prévoir le repas du dimanche soir (nous prévenir à l'avance)



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

PRIX DU SEJOUR

Le club propose un pack comprenant :

- ✓ Nuit du 10 juin en Mobil home avec petit déjeuner
- ✓ Repas snacking samedi midi et dimanche midi
- ✓ Repas du samedi soir

Au forfait unique de **70 euros** par personne pour les joueurs, éducateurs et accompagnateurs.

***POSSIBILITE DE RESEVER UNE NUIT SUPPLEMENTAIRE à 25 euros/personne (petit-déjeuner compris)**

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Chaque joueur et accompagnateur devra apporter un sac de couchage ou une couverture, avec draps

Un adulte devra obligatoirement être présent dans chaque mobil home où dormiront les joueurs. Le FCV se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de vols, de détériorations ou autres incidents pouvant intervenir sur le lieu du tournoi ainsi que sur les lieux d'hébergement.

Pour ces raisons, une caution est demandée à chaque club engagé.

A votre arrivée, nous vous remettons les clés des bungalows contre une pièce d'identité (Référént délégation). En cas de perte ou de détérioration des hébergements, les factures éventuelles seront retenues sur votre caution.

ARRIVEE et DEPART

Un chèque de caution sera à déposer à l'accueil du camping.

Pour le départ, un état des lieux sera effectué avec la direction du camping. Il conditionne la restitution des cautions



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

COUPON REPONSE - INSCRIPTION

A ENVOYER A CETTE ADRESSE : F.C.VILLENEUVE - Frédéric AYME
Apt 1 - 95 avenue de la Rétanque
84450 Saint-Saturnin les AVIGNON

Contact : 06.68.53.87.34

CLUB	
CATEGORIE	
Nom du Responsable	
Téléphone	
Email	
Adresse complète	

Engagement : GRATUIT

Caution : 200 euros par équipe engagée

Merci de nous renvoyer ce COUPON REPONSE accompagné

- ✓ de la fiche de réservation pour les équipes hébergées
- ✓ du chèque de caution au nom du FC VILLENEUVE

Le chèque de caution vous sera rendu après l'état des lieux effectué à la fin du tournoi (pour les équipes hébergées) et à la fin du tournoi (pour les équipes non hébergées)

N.B : Les engagements ne sont effectifs qu'à réception du présent coupon-réponse et du chèque, dans la limite des places disponibles.



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

COUPON REPONSE - RESERVATION

A retourner avant le 30 avril 2016

A ENVOYER A CETTE ADRESSE : F.C.VILLENEUVE - Frédéric AYME
Apt 1 - 95 avenue de la Rétanque
84450 Saint-Saturnin les AVIGNON

CLUB	
CATEGORIE	
Nom du Responsable	
Téléphone	
Email	

	Pack à 70€ / 1 nuit	Pack à 95€ / 2 nuits
Nombre de joueurs		
Nombre d'éducateurs		
Nombre d'accompagnateurs		
Total		

Le règlement du séjour se fera le jour du tournoi.